

pays ruthénois

> SALLES-LA-SOURCE

Ranimons la cascade : une motion à l'attention de Mme la garde des Sceaux

L'association Ranimons la cascade vient de transmettre cette motion à la garde des Sceaux : « En tant qu'association de citoyens, la loi nous impose de dénoncer les faits délictueux dont nous avons connaissance dans la mesure où ils présentent une gravité particulière. C'est le cas s'agissant des présomptions, solidement étayées, de fraude fiscale commise par la Société hydroélectrique de la vallée de Salles-la-Source, telles que nous les avons signalées à Monsieur le procureur de la République de Rodez par courrier du 20 septembre 2013. Et du silence gardé depuis trop longtemps par les services fiscaux, plusieurs fois alertés sur ces mé-

mes faits. Ces services se retranchent derrière le "secret fiscal" pour ne pas nous répondre. Le "secret des affaires" ne doit en aucun cas être un paravent pour abriter la fraude. Son principe suppose que nous ayons une confiance totale dans l'institution judiciaire pour enquêter en cas de soupçon étayé. Sans réponse du procureur de la République après près de 18 mois d'attente, et en dépit de plusieurs relances, les 187 adhérents de l'association Ranimons la cascade ! réunis en assemblée générale ce 20 février 2015 en appellent à Madame la garde des Sceaux pour les aider à obtenir les décisions qu'imposent la justice et la démocratie ».